

Le profilage des élèves : entre vouloir, savoir et pouvoir

Jérémie GIBON

Professeur d'EPS, Le Mans (72)

La circulaire de rentrée 2012¹ ambitionne, au sein de l'école du socle commun, que « chaque élève prenne le chemin de la réussite » par l'approfondissement du sillon des savoirs fondamentaux et de la personnalisation des parcours. Si la définition des savoirs fondamentaux est au cœur des préoccupations du Groupe Académique d'Innovation Pédagogique (GAIP), le concept de personnalisation des parcours reste à circonscrire dans la discipline.

Face aux difficultés du système éducatif qui semble apporter à tous les élèves les mêmes réponses, la personnalisation apparaît comme un changement de paradigme. Penser en termes de parcours, c'est personnaliser la trajectoire de chacun pour plus d'équité. D'où la nécessité d'identifier les différents profils afin de dispenser une EPS plus juste.

Ce profilage est une synthèse de leurs connaissances, capacités et attitudes qui permet à l'enseignant de faire un bilan précis de leurs acquisitions et de leurs difficultés d'apprentissage afin d'orienter ses régulations. Ce bilan traduit différents profils, bousculant par là même la hiérarchie sportive habituelle. Trois catégories de difficultés sont identifiées : les attitudes de l'ordre du vouloir, les connaissances de l'ordre du savoir et les capacités de l'ordre du pouvoir. Ainsi, pour chaque séquence proposée, l'enseignant doit définir quel(s) type(s) d'obstacle(s) doi(ven)t-être levé(s) au regard de ces trois filtres, et ainsi favoriser l'acquisition d'une culture commune par tous dans le respect des différences individuelles.

Enfin, il est souhaitable de dévoluer à l'élève cette phase de diagnostic sur l'ensemble du cursus pour l'aider à se connaître et lui permettre de réguler sa pratique. Ceci rejoint la compétence méthodologique et sociale n°3 à travers la mise en projet de l'élève et la finalité de l'éducation physique et sportive qui vise la formation d'un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.

Le concept de personnalisation

Avant de présenter une procédure de personnalisation possible, il convient de revenir sur ce concept. Cette notion est-elle nouvelle au sein du système éducatif ? Quelle plus-value face aux problématiques professionnelles actuelles ? Comment la traduire en EPS ?

Cette idée de personnalisation est le fruit d'une lente germination au sein de l'institution comme l'analyse Patrick BEUNARD dans son article de la présente revue². Elle impose un regard nouveau sur l'élève qui doit être considéré dans sa totalité et sa complexité pour se définir alors par ce qu'il veut (attitudes), ce qu'il sait (connaissances) et ce qu'il peut (capacités). Les contenus d'enseignement sont alors arrêtés en fonction de cette trilogie et permettent de ne plus dispenser à tous un même enseignement par souci égalitaire, mais de faire accéder le plus grand nombre au minimum exigible, « ce que l'on ne peut ignorer » par la volonté que, de l'inégalité de départ aboutisse à une égalité d'arrivée. Cela sans pour autant s'interdire d'emmener plus loin les élèves qui le veulent et qui le peuvent. Ce changement de paradigme marque le passage de la notion d'égalité à celle d'équité.

La circulaire de rentrée précise en outre que : « Premier vecteur de l'égalité des chances, la personnalisation des parcours scolaires constitue une promesse de réussite pour chaque élève, quel que soit le chemin qu'il emprunte » et se traduit au collège par « la continuité des apprentissages et le travail en commun des professeurs ». Comme déjà évoqué dans *e-novEPS* n°1³. Ce ferme engagement dans la personnalisation a pour but de mettre en valeur des intelligences multiples en proposant différents parcours, mais aussi différentes approches pédagogiques pour mener tous les élèves à la réussite quel que soit l'établissement, la localisation géographique ou le public spécifique rencontré (élève en situation de handicap, élève décrocheur...).

Ce concept de personnalisation ne doit pas être assimilé à une école du préceptorat. Il convient de préciser ici que penser en termes de parcours, c'est s'adresser à un groupe d'élèves (un profil type) qui rencontre à un moment précis, les mêmes difficultés d'apprentissage et pour lequel une séquence spécifique est proposée. Plusieurs formes de groupement (affinitaire, hétérogène, de besoin...) peuvent être mises en place. L'intérêt et la complexité de cette démarche consistent à son ajustement au contexte.

Le caractère central de la démarche réside dans l'élaboration du diagnostic de ce qui fait obstacle à l'apprentissage, afin de pouvoir ensuite le lever tel que Sylvain Moreau et Jean-Pierre Oussénékan le proposent dans la présente revue à travers le filtre des ressources⁴. Un élève peut rencontrer un problème particulier dans l'acquisition de capacités dans une activité ou dans une autre, faire preuve d'un manque de motivation pour une APSA ou lors d'une séquence, sans pour autant que ce ne soit durable. L'identification des points de blocage et des points d'appui se fait dans un premier temps par l'enseignant pour progressivement être dévolué à l'élève, tel que Guillaume Harent l'analyse dans cette même publication⁵. À terme, ce dernier doit être en mesure d'identifier si la source de sa difficulté relève d'un manque de volonté, d'une incapacité ou d'une méconnaissance des règles, principes, constituant ses ressources propres qu'il lui incombe de faire évoluer pour se dépasser et se transformer.

Un processus de personnalisation

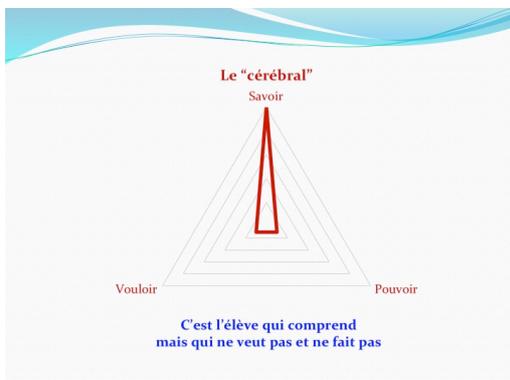
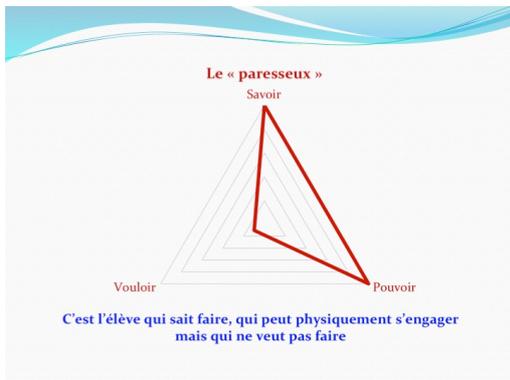
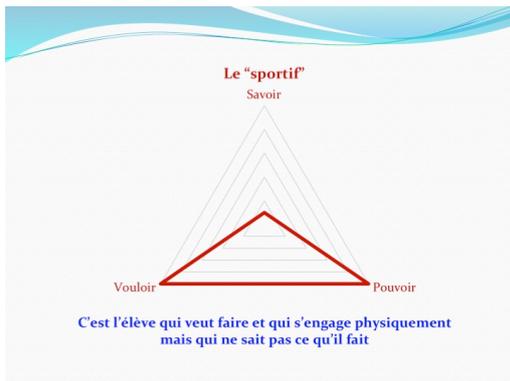
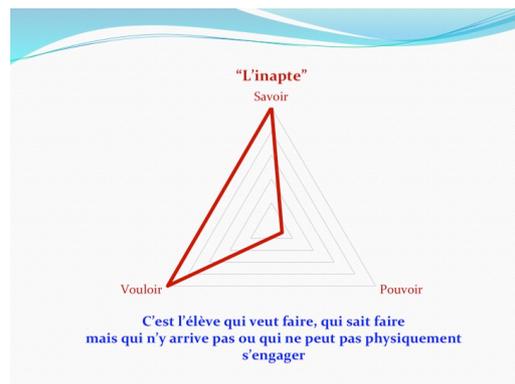
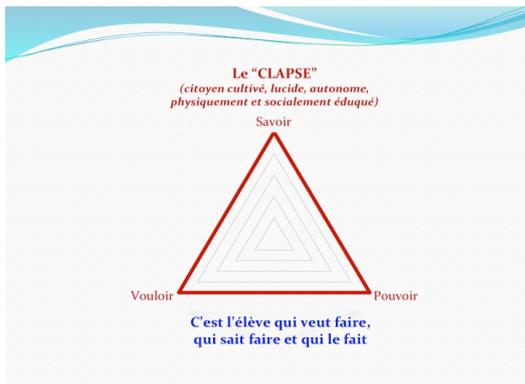
De la définition d'un profil à la construction de compétence : le profilage des élèves

La première étape du processus de personnalisation est le profilage. Il permet d'identifier les points d'appuis et les points de blocage des élèves dans la construction des compétences. Dans cette perspective, la prise en compte de l'élève dans sa totalité est incontournable. C'est pourquoi, en bousculant la hiérarchie habituelle, trop souvent axée sur les résultats de la seule dimension motrice des élèves soit, les capacités, il est nécessaire de prendre en compte les connaissances et les attitudes. Il ne s'agit plus de classer les élèves du plus habiles au moins habiles mais d'intégrer l'ensemble des paramètres de l'apprentissage (vouloir, savoir, pouvoir). Ce profilage « scolaire » et non « sportif » établit un point de départ, le « déjà là » de l'élève et identifie plus précisément ce qui fait obstacle à l'apprentissage (« ce que je sais », « ce que je peux » ou « ce que je veux »).

Sur l'ensemble du cursus, une délégation progressive à l'élève du diagnostic est envisagée. Il doit être capable, en fin de scolarité, de s'interroger lui-même sur ce qui l'empêche de réussir et d'adapter, en conséquence, le travail à réaliser. Cet apprentissage s'inscrit dans une démarche plus large de connaissance de soi. C'est tout l'enjeu de la compétence propre n°5 au lycée qui valide la capacité à prendre en charge de manière autonome son entraînement physique au regard d'un mobile d'agir et d'indicateurs corporels personnels. C'est également l'objet de la compétence méthodologique et sociale n°3 (collège et lycées) à travers la notion de mise en projet et de l'utilisation de différentes démarches pour apprendre.

Ce profilage nécessite de bien connaître l'élève. La multiplication des sources d'informations y contribue. Les différents temps d'évaluations des acquis des élèves, dans le cadre du socle commun entre autres, permettent la personnalisation des parcours scolaires. Les évaluations servent moins à sanctionner qu'à renseigner à des fins de régulation des dispositifs et favoriser les acquisitions des élèves. Si le profilage repose en grande partie sur les évaluations EPS et le suivi de l'élève, cette étape peut également s'enrichir d'informations issues de l'association sportive, des conseils de classe, des réunions sur le socle commun, des sorties pédagogiques...

À la lumière de ces temps d'analyse, différents profils d'élèves apparaissent, à travers le filtre du vouloir « **V** », du savoir « **S** », et du pouvoir « **P** » : le CLAPSE (citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué) **VSP**, l'inapte **VS P**, le sportif **V S P**, le paresseux **VS P**, le volontaire **V SP**, le suiveur **VS P**, le cérébral **V S P**, le décrocheur **VSP**.



Exemples de liens fonctionnels entre le profilage et des régulations possibles

La mise en lumière des connaissances, capacités et attitudes s'utilise comme un filtre qui permet de profiler les élèves et de leur proposer des contenus adaptés et justes tout en les renseignant sur leurs acquisitions. Il faut alors considérer ce triptyque comme un outil qui autorise un état des lieux de l'acquisition des compétences et en conclusion de l'acte d'enseignement, tout en permettant de situer les acquisitions des élèves en cours d'apprentissage.

Nature		Fonction	
Profilage	Court ou Moyen Terme	Exemples d'hypothèses / Analyse	Régulations possibles
Vouloir	CT	Rapport à l'EPS, à l'APSA ou la séquence (quête de sens)	Modes d'entrée Commutativité ou spécialisation de rôles Lever culturel
	MT	Rapport à l'école ou problème extrascolaire	Écoute et orientation vers le référent approprié (PP, Copsy, Infirmière, CPE, Parents...)
Savoir	CT	Inattention	Écoute et concentration, routine de travail, charte, répétitions...
	MT	Incompréhension	Reformulation de consignes, diversité de médias : démonstration, fiches supports (papier ou numérique), travail sur le ressenti... Cohérence de la leçon (relations entre les séquences d'apprentissage dans le(s) cycle(s))
Pouvoir	CT	Incapacité provisoire (échec moteur, méthodologique ou social)	Reformulation de la tâche en gardant le même thème de travail mais dans un contexte différent. Simplification de la tâche en jouant sur ses paramètres (événementiel, temporel, spatial...)
	MT	Incapacité fonctionnelle	Adaptation du cours, des contenus, des rôles distribués ou des outils utilisés ainsi que des modalités d'évaluation, aux possibilités et ressources réelles des élèves.

Conclusion

La démarche de caractérisation des élèves qui autorise, à partir du filtre que représente l'analyse des connaissances, capacités et attitudes permet de souligner les points d'appuis et les obstacles à l'apprentissage pour chacun des élèves. Le terme de « profil » implique de ne plus hiérarchiser les élèves sur le seul résultat de l'action pour davantage poser un regard sur les principaux paramètres qui caractérisent l'élève en EPS. Une fois ceux-ci identifiés, le lien fonctionnel entre le diagnostic et les régulations devient possible. Ce travail, initié à partir de « ce qu'ils veulent », « ce qu'ils savent » et « ce qu'ils peuvent » facilite la réussite de tous, au sein d'un groupe de travail.

Cette démarche de personnalisation permet de développer la connaissance de soi au travers des points d'appuis et des blocages face à un objectif de transformation clairement identifié par l'enseignant. Par la dévolution progressive, l'élève devient capable d'établir une stratégie pour réussir et progresser. Il est alors véritablement acteur et construit d'effectives compétences, telles que l'article de Delphine Evain et Bernard Lebrun l'exprime dans la revue *e-novEPS* n°2⁶.

Références :

¹ Circulaire relative aux Orientations et instructions pour la préparation de la rentrée 2012 émanant de la DGESCO

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59726

² « la différenciation pédagogique : une nécessité pour favoriser la réussite de tous les élèves. », P. BEUNARD, revue *e-novEPS* n°3,

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/10098172/0/fiche_ressourcepedagogique/&RH=1328084145445

³ « entre le trop peu et le pas assez », J. Gibon, revue *e-novEPS* n°1,

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/52209035/0/fiche_ressourcepedagogique/&RH=1309954610930

⁴ « le rapport conduites typiques-ressources, au service de la différenciation », S. Moreau, Jean-Pierre Oussénékan revue *e-novEPS* n°3,

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/98555827/0/fiche_ressourcepedagogique/&RH=1328084145445

⁵ « la dévolution : une clé pour mieux différencier », G. Harent, revue *e-novEPS* n°3,

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/36020759/0/fiche_ressourcepedagogique/&RH=1328084145445

⁶ « pour une pédagogie de la construction de compétences » Delphine Evain, Bernard Lebrun, revue *e-nov EPS* n°2,

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/85120784/0/fiche_ressourcepedagogique/&RH=1320937021562